

Sujet : [INTERNET] Observations sur l'enquête publique du projet de déviation de Branchy
De : > blot.christophe (par Internet) <blot.christophe@free.fr>
Date : 09/10/2023 à 13:26
Pour : ddt-enquetes-publiques@haute-savoie.gouv.fr
Copie à : Lucia Bertoni <luciabertoni@hotmail.it>

Bonjour,

Je souhaiterais faire part des mes observations suite à la lecture du Dossier d'enquête publique du projet de déviation de Branchy

Ce projet au delà de dénaturer l'environnement des riverains et de bétonner encore plus l'agglomération a de nombreux impacts non négligeable pour l'environnement.

Je cite :

- impact des zones humides sur un total de 1 215m²...
- Impact écologique :
 - o 19 espèces protégées et 2 espèces menacées (écureuil roux, muscardin, chiroptères, murin, noctule commune, murin de Bechstein).
 - o Déboisement de nombreux arbres
 - o Impact sur le corridor écologique
 - o Impact sur le paysage
 - o Impact sur des terres agricoles
 - o Pollution routière supplémentaire
 - o Imperméabilisation des sols (chaussée de 10m de large, deux bassins de traitement créés)
- Encore un nouveau chantier bétonné impactant une grande surface (:
 - o Projet de 2,8 hectares
 - o Imperméabilisation des sols sur une emprise de chaussée de 10m de large
 - o Création de deux bassins de traitement des eaux (impact foncier ++)
 - o Quel impact en émission de CO2 ? Quelle compensation ? quelle superficie d'espace vert rendu par ailleurs ?
- Quelles mesures pour limiter l'impact acoustique du projet ?
- Le budget de ce chantier qui ne semble pas être une priorité sauf pour un voisin proche qui génère déjà suffisamment de nuisance avec le voisinage (Amazon...): 8M€ qui ne sont étrangement par rappelé dans le dossier...
- Le trafic attendu de 5 000 véhicules / jour justifie t'il toutes ces nuisances ? Et quelles autres solutions ont été étudiées en alternative à ce chantier ?

Pour rappel il y avait eut des réunions à la mairie de Seynod il y a plusieurs mois et de nombreux riverains étaient venu exprimer leur mécontentement...

Ce chantier me semble donc être en complète opposition avec le discours de la Municipalité écologique.

Merci pour votre prise en compte.

Cordialement
Christophe BLOT